

Révision le 7 décembre 1907, Tellier, Pagnuelo & Dunlop, J. J.

Ces deux jugements de la Cour de Révision seront rapportés dans le volume 9 des Rapports de Pratique.

CORRIGENDA

Dans la cause de *Samson v. Taschereau*, 29 C. S. 313, Sir C. A. P. Pelletier critique, aux pages 324 et 325, deux décisions rapportées dans les premiers volumes de cette série, à savoir : *Proulx v. Beausoleil*, 1 R. P. 160, et *Stephens v. Préfontaine*, 2 R. P. 192.

Les critiques du savant juge sont justes, et nous prions nos lecteurs de faire les rectifications qu'il suggère.

Notons cependant, que l'erreur relevée par le savant juge dans la cause de *Proulx v. Beausoleil*, semble être dans le texte même du jugement, attendu qu'elle se retrouve dans le rapport de la même décision : 13 C. S. p. 508 (à la p. 509.) C'est cette erreur qui a inspiré les *jugés* critiqués.